



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

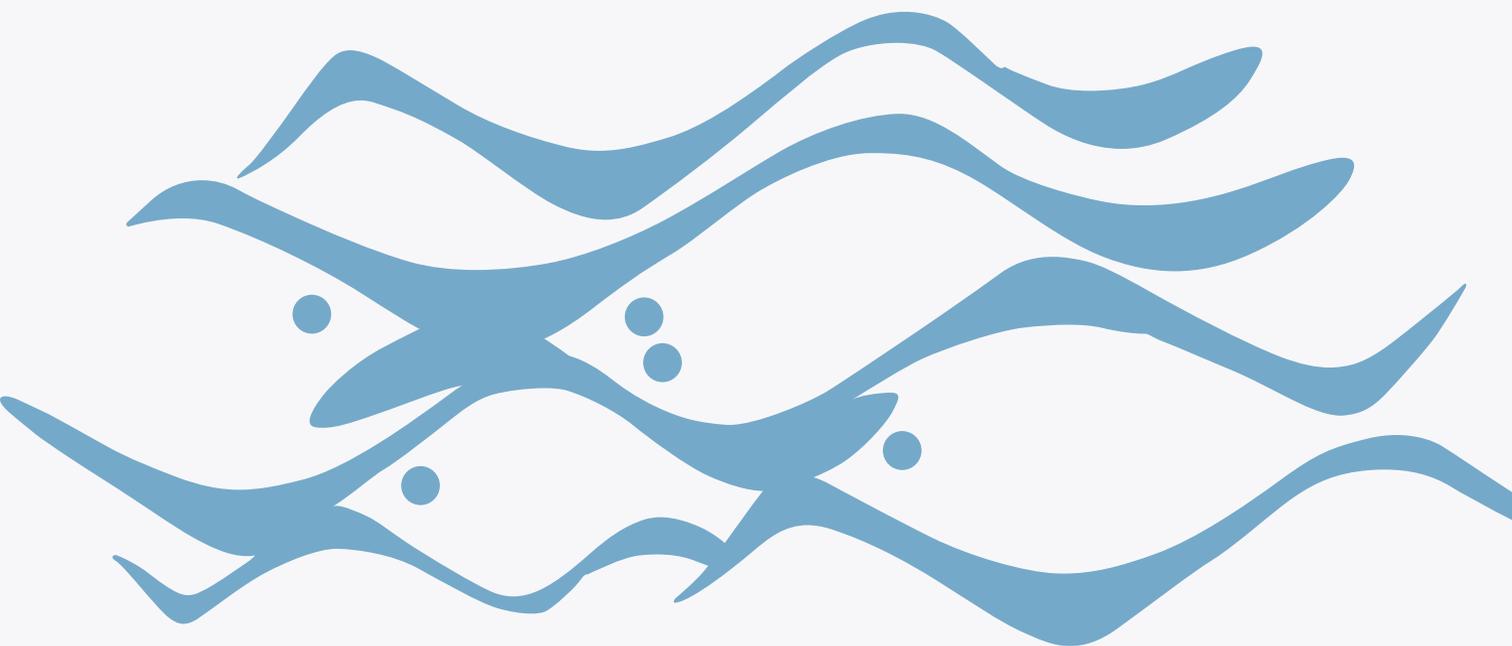
Outil de suivi de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP)

CÔTE D'IVOIRE

RAPPORT D'ÉVALUATION DES PROGRÈS RÉALISÉS ENTRE
AOÛT 2020 ET NOVEMBRE 2021 EN MATIÈRE DE GESTION DES PÊCHES

Pêcherie de la senne de plage en Côte d'Ivoire

Le programme EAF-NANSEN



Contexte

La deuxième notation de la pêcherie de la senne de plage en Côte d'Ivoire a été réalisée en novembre 2021 par un groupe de gestionnaires des pêches, de scientifiques et de pêcheurs représentants de la pêcherie de la senne de plage en Côte d'Ivoire.

La première notation avait été réalisée en août 2020, peu après le démarrage du projet d'appui à la mise en œuvre du plan d'aménagement de la senne de plage en Côte d'Ivoire, soutenu par le programme EAF Nansen.

L'outil de suivi de la mise en œuvre de de l'approche écosystémique des pêches (AEP) a été développé pour permettre de suivre les progrès de la mise en œuvre de l'AEP et les réalisations en matière de gestion durable des pêches. Il permet d'évaluer pour une pêcherie le niveau de mise en œuvre de l'AEP à plusieurs niveaux, à l'échelle d'un enjeu particulier, d'une composante de l'AEP ou sur l'ensemble de la pêcherie.

Les scores sont attribués par les parties prenantes sur la base d'évidences et en utilisant la méthodologie et les tableaux de notation du manuel de l'utilisateur de l'outil de suivi de la mise en œuvre de l'AEP «Outil de suivi de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches».

Chaque note fait l'objet d'une justification détaillée et est accompagnée de références permettant la vérification sur la base d'évidences. Le détail de la notation, de la justification et des références, est consigné dans un rapport détaillé de justification de la notation de la pêcherie.

Les scores de chaque composante sont calculés en réalisant le quotient de la somme des scores de tous les éléments d'une composante par le score maximum possible pour cette composante. La même méthodologie est utilisée pour calculer le score global de la pêcherie.



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le score global de la pêcherie est de 40 pour cent et laisse apparaître une légère progression par rapport à la notation de référence réalisée en 2020 qui était de 27 pour cent.

Cette progression se remarque principalement au niveau des composantes relatives à la capacité de réussite et au bien-être écologique.

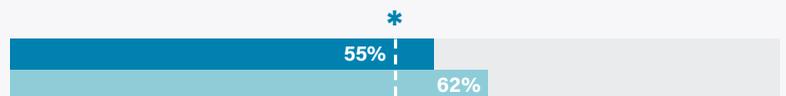
ÉVOLUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AEP DANS LA PÊCHERIE DE LA SENNE DE PLAGE EN CÔTE D'IVOIRE

SCORE DE LA PÊCHERIE

* L'objectif pour le programme EAF-Nansen est d'atteindre, au minimum, 50 pour cent pour toutes les catégories



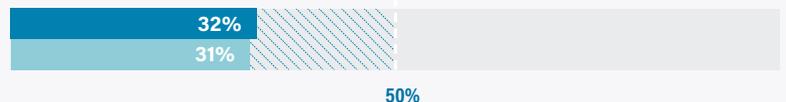
CAPACITÉ DE RÉUSSITE



BIEN-ÊTRE ÉCOLOGIQUE



BIEN-ÊTRE HUMAIN



Capacité de réussite - représente les «systèmes» de gestion et institutionnels en place ou proposés pour atteindre les résultats souhaités, ainsi que les «facteurs» externes qui peuvent affecter les performances.

Bien-être écologique - concerne tous les aspects écologiques (les stocks, les habitats, l'écosystème, etc.) liés directement ou indirectement à la pêcherie.

Bien-être humain - est l'un des principaux moteurs de l'AEP. Cela concerne les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé et la sécurité, le genre et l'équité.

■ 2020
■ 2021



CAPACITÉ DE RÉUSSITE

▷ GOUVERNANCE DES PÊCHES

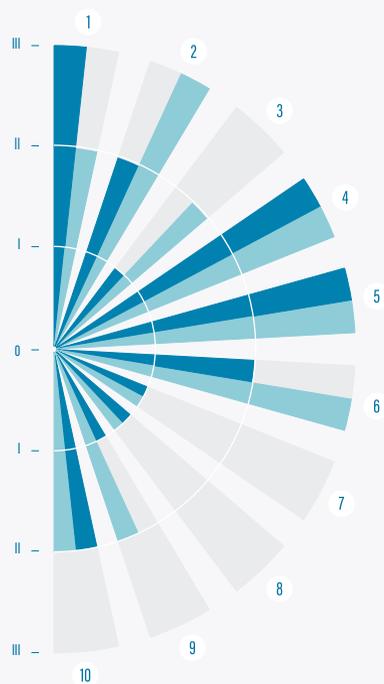
En matière de gouvernance, les évolutions majeures concernent la législation et la réglementation, le développement du plan d'aménagement et le suivi et l'évaluation du plan, où des progrès ont été observés.



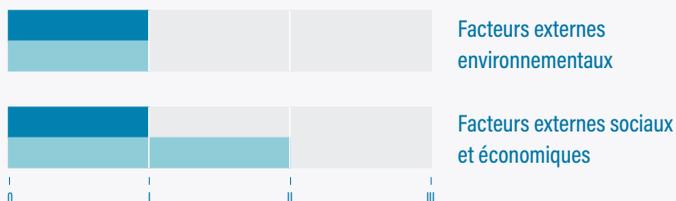
▷ FACTEURS EXTERNES

Concernant les facteurs externes, les principaux progrès observés ont été réalisés suite à la pandémie du covid-19 puisqu'un système de collecte de données et de suivi de la pandémie a été mis en œuvre, ainsi que des réponses de gestion adaptées et spécifiques au secteur de la pêche. Des actions de sensibilisation des communautés de pêche ont été mises en place dans les principaux points de débarquement du pays. Des actions de sensibilisation des communautés de pêche ainsi que des notes circulaires ont été mises en place dans les principaux points de débarquement du pays.

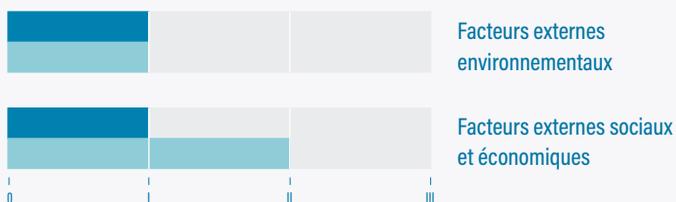
ÉVOLUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AEP EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE



ÉVOLUTION DU NIVEAU D'INFORMATION DISPONIBLE SUR LES FACTEURS EXTERNES



ÉVOLUTION DE LA RÉPONSE DE GESTION CONCERNANT LES FACTEURS EXTERNES



- 1 Politiques et objectifs
- 2 Législation
- 3 Réglementation
- 4 Consultation et participation durant le processus d'élaboration du plan d'aménagement

- 5 Consultation et participation durant la mise en œuvre et la révision du plan d'aménagement
- 6 Développement du plan d'aménagement
- 7 Mise en œuvre du plan d'aménagement
- 8 Conformité

- 9 Suivi et évaluation
- 10 Rapports et communication

- ▶ 2020
- ▶ 2021



BIEN-ÊTRE ÉCOLOGIQUE

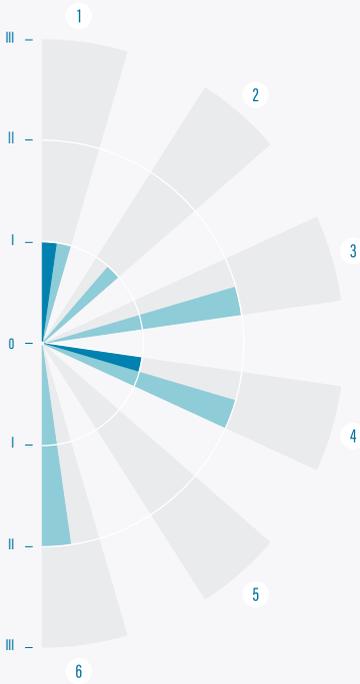
Les progrès réalisés au niveau du bien-être écologique concernent principalement les niveaux d'informations disponibles, et sur les réponses de gestion apportées.

Des lacunes subsistent en matière d'information et d'évaluation des risques concernant les espèces cibles, les captures accessoires ainsi que sur les impacts de la pêche.

Les réponses de gestion ont progressé puisque des mesures ont été identifiées et mises en œuvre pour limiter les rejets et les captures de tortues marines. Par contre, peu de progrès concernant les réponses de gestion sur les autres composantes de la pêche.

L'atteinte des objectifs de gestion a peu évolué puisque les principales mesures de gestion identifiées (Contrôle de l'accès à la pêche et de l'effort de pêche, protection des habitats critiques, arrêt biologique et amélioration de la sélectivité), n'ont pas encore été mises en œuvre. Seul un test réalisé avec des sennes avec un maillage plus grand vient d'être initié en novembre. Les objectifs de gestion ne peuvent par conséquent pas encore être atteints.

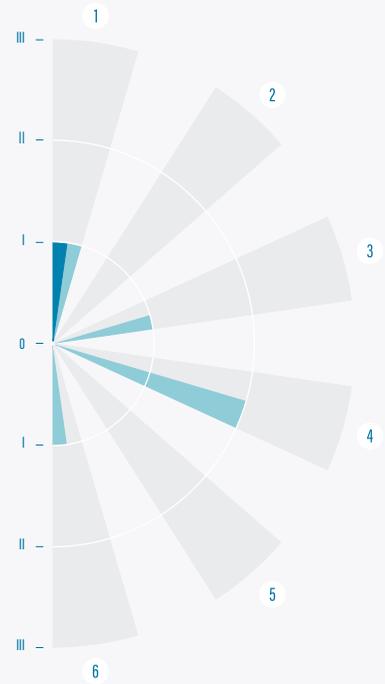
ÉVOLUTION DU NIVEAU D'INFORMATION DISPONIBLE



ÉVOLUTION DE LA RÉPONSE DE GESTION



ÉVOLUTION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE GESTION



ESPÈCES RETENUES

- 1 Espèces cibles
- 2 Captures accessoires

ESPÈCES NON RETENUES

- 3 Rejets
- 4 Rejets espèces en danger, menacées et protégées

ÉCOSYÈME GÉNÉRAL

- 5 Impacts sur les habitats benthiques
- 6 Impacts sur les écosystèmes

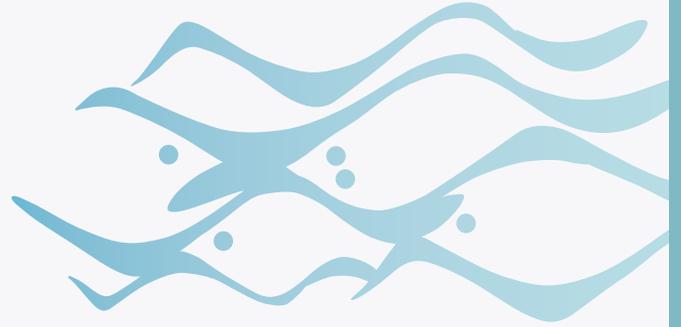
► 2020
► 2021



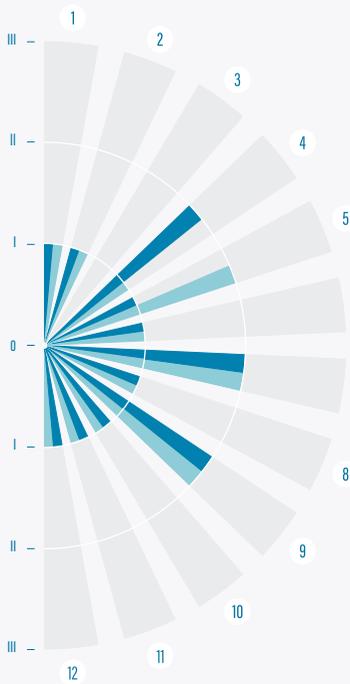
BIEN-ÊTRE HUMAIN

Au niveau du bien-être humain les progrès concernent principalement les niveaux d'informations disponibles. En effet, l'étude socio-économique menée dans le cadre du projet a permis d'apporter un certain nombre d'informations de référence sur la sécurité alimentaire des pêcheurs et des communautés de pêche à la senne de plage.

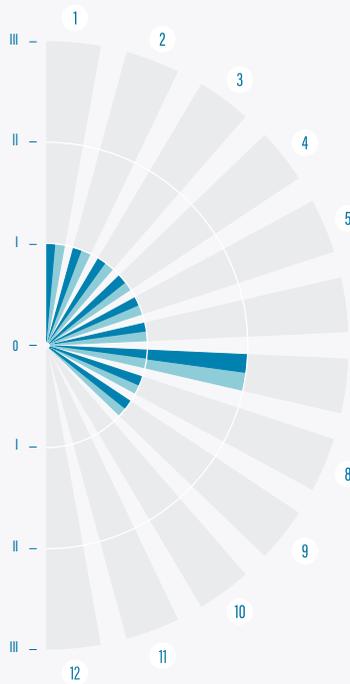
Par contre, aucun progrès n'a été observé concernant les réponses de gestion ou l'atteinte des objectifs liés au bien-être humain.



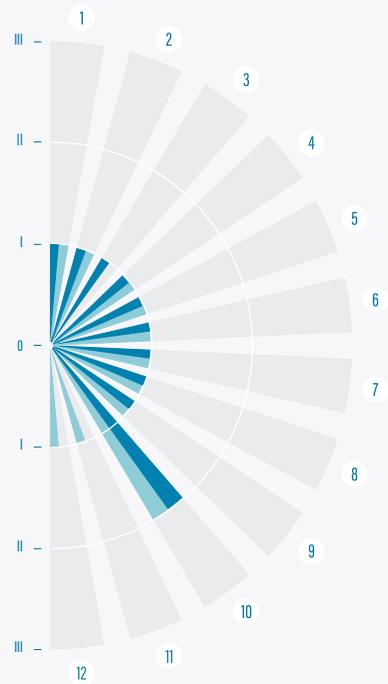
ÉVOLUTION DU NIVEAU D'INFORMATION DISPONIBLE



ÉVOLUTION DE LA RÉPONSE DE GESTION



ÉVOLUTION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE GESTION



MOYENS D'EXISTENCE

- 1 Au niveau national
- 2 Communautés de pêcheurs directement dépendantes
- 3 Communautés de pêcheurs indirectement dépendantes

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- 4 Au niveau national
- 5 Communautés de pêcheurs directement dépendantes
- 6 Communautés de pêcheurs indirectement dépendantes

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- 7 Au niveau national
- 8 Communautés de pêcheurs directement dépendantes
- 9 Communautés de pêcheurs indirectement dépendantes

INTÉGRATION DU GENRE ET ÉQUITÉ

- 10 Au niveau national
- 11 Communautés de pêcheurs directement dépendantes
- 12 Communautés de pêcheurs indirectement dépendantes

Conclusion

La deuxième notation de la pêcherie de la senne de plage pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique appliquée à la gestion des pêches (AEP) en Côte d'Ivoire a été réalisée en novembre 2021 par un groupe de gestionnaires des pêches, de scientifiques et de pêcheurs.

Les résultats laissent apparaître une faible progression par rapport à la notation de référence réalisée en 2020. Cette progression se remarque principalement dans la composante relative au bien-être écologique. Sans surprise, ce sont les niveaux d'information, c'est-à-dire les connaissances sur les composantes de la pêcherie et les réponses de gestion qui ont le plus progressé.

Il faut cependant remarquer qu'au niveau des réponses de gestion, les progrès ont été réalisés principalement en matière d'identification et d'élaboration de mesures de gestion, mais l'étape cruciale de mise en œuvre reste à franchir.

Ces résultats mettent clairement en évidence les efforts restant à fournir pour mettre en œuvre les mesures de gestion afin d'espérer atteindre les objectifs de gestion.

Le programme EAF-Nansen «Soutenir l'application de l'approche écosystémique pour la gestion des pêches en tenant compte des impacts climatiques et de la pollution» est une initiative visant à soutenir la mise en œuvre de l'approche écosystémique pour la gestion des pêcheries marines. Le but est de promouvoir une utilisation durable des ressources marines vivantes et une meilleure protection du milieu marin.

Le programme est exécuté par la FAO en étroite collaboration avec l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen, en Norvège et financé par l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad).

Plus d'informations

fao.org/in-action/eaf-nansen/fr

info-eaf-nansen@fao.org



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO